



PROFS EN NÉGO !

Collecte des attaches à pain et des goupilles

La dernière collecte de l'année se fera lors de la livraison du courrier syndical les 26 et 27 avril prochains.

Vous avez une ou plusieurs boîtes de la grosseur d'une caisse de papier dans votre établissement pleines d'attaches et de goupilles ? Remplissez le formulaire électronique disponible à l'adresse suivante : syndicatchamplain.com, sous l'onglet « Inscriptions ».

Elles seront ensuite remises à la Fondation Clermont Bonnenfant et recyclées pour financer l'achat de fauteuils roulants offerts gratuitement aux plus démunis.

Venez marcher avec nous !

Le 28 avril prochain, une grande marche nationale est organisée pour souligner la Fête internationale des travailleurs et des travailleuses, à Montréal. Parlez-en à vos collègues, vos amis et vos proches et joignez-vous à nous en groupe !

Des autobus partiront des bureaux du Syndicat de Champlain de Saint-Hubert et de Valleyfield. Vous devez absolument réserver votre place pour y prendre part : syndicatchamplain.com, sous l'onglet « Inscriptions ».

Marche du 28 avril 2018

Départ à 13 h

à l'angle de l'avenue Pierre-de-Coubertin et du boul. Pie-IX à Montréal

Rendez-vous sous le drapeau du Syndicat de Champlain, au métro Pie-IX.

Élection de section

Conformément à la Constitution et Règlement du Syndicat, il y aura élection aux postes suivants :

1. POSTES OUVERTS

Membres du Conseil exécutif, du Conseil d'administration et vice-présidence (mandat de 3 ans).

- Poste n° 1: Membre du Conseil exécutif, administratrice ou administrateur au Conseil d'administration et vice-présidente ou vice-président.
- Postes n° 2 à 8 : Membre du Conseil exécutif et administratrice ou administrateur au Conseil d'administration.
- Postes n° 9 à 15 : Membre du Conseil exécutif.

2. ATTRIBUTIONS

Voir le document affiché dans votre école par la personne déléguée.

3. MISE EN NOMINATION

Seuls les membres en règle du Syndicat peuvent poser leur candidature (article 50).

La période de mise en nomination est du 25 avril jusqu'au 7 mai 2018 à 16 h.

Les formulaires de mise en nomination sont disponibles auprès de votre personne déléguée ou sur le site web du Syndicat et devront être retournés dûment remplis à Caroline Arsenault au 7500, chemin de

Chambly ou par télécopieur au 450 462-4534 ou en format numérisé à carsenault@syndicatdechamplain.com, au plus tard le 7 mai 2018 à 16 h.

4. MODALITÉS D'ÉLECTION

La proclamation de l'élection de la seule candidate ou du seul candidat proposé à un poste se fera par le président d'élection, le jour suivant la clôture de la mise en nomination. Pour ce faire, il communiquera à tous les membres, au dit jour, la liste des candidates ou candidats élus.

S'il y a élection, celle-ci se tiendra par scrutin secret à l'assemblée générale qui suivra l'assemblée des personnes déléguées du mardi 5 juin 2018.

5. COMITÉ D'ÉLECTION

Les membres du Comité d'élection de la section Marie-Victorin sont:

- Pierre Therrien
CFP Pierre-Dupuy
450 468-4000
- Marie-Ève Tapin
D'Iberville
450 678-0145
- Martin Thibault
Nouvelle école Brossard (secteur C)
450 678-9103

Pierre Therrien
Président

Soirée de fin d'année Réservez votre billet !

Les directives pour la vente des billets pour la grande fête de fin d'année que le Syndicat de Champlain organise à l'école secondaire De Mortagne, le 15 juin prochain, ont été envoyées dans les établissements.

Comme par les années passées, le nombre de places est limité. Le principe « premiers arrivés, premiers servis » s'applique donc.

On vous recommande de réserver votre billet dès maintenant auprès de la personne déléguée syndicale de votre établissement.

Le billet coûte 30 \$ et comprend le souper, une sangria et, bien sûr, la musique et la danse.

La personne retraitée, invitée par le Syndicat, ainsi que celle qui l'accompagne n'ont pas à acheter leurs billets.

Comme l'année dernière, les réservations de billets se feront en ligne. Veuillez noter que le formulaire électronique ne sera disponible que quelques heures avant le début de la période d'inscriptions à syndicatchamplain.com

Il faudra attendre le 1^{er} mai avant de faire votre réservation. Tous les formulaires reçus avant le 1^{er} mai à 0 h 01 ne seront pas considérés.

Le Comité organisateur





**ÊTRE PROF AUX
ÉTATS-UNIS**

Les deux pieds dans l'ère Trump

Avez-vous lu nos entrevues avec des enseignantes et des enseignants américains dans le dernier numéro du journal *Le Champlain* ?

Mobilisation pour un meilleur contrôle des armes à feu, port d'armes par le personnel enseignant, manifestations étudiantes, lutte pour un meilleur

financement des écoles publiques américaines et de meilleures conditions de travail : jetez un œil aux réflexions que trois collègues américains ont accepté de partager avec nous.

L'article est aussi disponible sur notre site Internet à syndicatchamplain.com

Bonne lecture !

ÉCHÉANCIER Affectations/mutations 2018-2019

| | |
|--|---|
| Affichage des listes d'ancienneté | Date limite : 20 avril 2018 |
| Demande de congé sans traitement à temps plein ou partiel Contrat de retraite progressive Demande de congé sabbatique à traitement différé (formulaire « Demande de congé » disponible sur l'intranet de la CSMV) | Date limite : 27 avril 2018 |
| Demande de mutation volontaire : changement de champ ou de discipline (formulaire disponible sur l'intranet de la CSMV) | Date limite : 4 mai 2018 |
| Transmission des demandes de mutation volontaire de champ ou de discipline acceptées et excédents d'effectifs | 14 mai 2018 |
| Transmission de la liste prévisionnelle des besoins et des personnes versées au bassin | 18 mai 2018 |
| Demande de désistement (formulaire disponible sur l'intranet de la CSMV) | Date limite : 24 mai 2018 |
| Transmission de la liste finale des besoins et des personnes versées au bassin | 28 mai 2018 |
| Séance d'affectation Éducation des adultes (pour les enseignants inscrits sur la liste de rappel) | À venir |
| Rencontre d'information pour les excédents d'effectifs Séance d'affectation champs 3108, 3109, 3110, 3111, 3112, 3113, 3114 et 3117 | 4 juin 2018 (heure à confirmer) 4 juin 2018 (heure à confirmer) (Centre administratif - 13, rue Saint-Laurent Est, Longueuil, 4 ^e étage, salon du personnel) |
| Séance d'affectation champ 3101 (primaire et secondaire) Séance d'affectation champs 3104, 3105, 3106 et 3107 | À venir À venir |
| Séance d'affectation champs 3102 et 3103 | 6 juin 2018 16 h 30 (Centre administratif - 13, rue Saint-Laurent Est, Longueuil, 4 ^e étage, salon du personnel) |
| Demande de retour à l'école d'origine (formulaire disponible sur l'intranet de la CSMV) | Date limite : 14 juin 2018 |
| Demande de mutation volontaire – changement d'école (formulaire disponible sur l'intranet de la CSMV) | 15 juin 2018 |
| Séance des mutations volontaires – changement d'école | 29 juin 2018 |
| Séance d'affectation pour les enseignants sur les listes de priorité A et B (Vous recevrez une lettre de convocation) | 15 au 17 août 2018 (École secondaire Jacques-Rousseau, 444, boul. de Gentilly Est, Longueuil) |
| Séance d'affectation champ 20 (ens. régulier) | Date, lieu et heure à déterminer |
| Séance d'affectation FGA, spécialité français langue seconde | Date, lieu et heure à déterminer |



Info-enseignant
tél. : 450-462-2581 / 1-800-361-5101
télécop. : 450-462-4534

syndicatchamplain.com

Les articles non signés sont de Maude Messier (mmessier@syndicatdechamplain.com)